

Débats & Controverses

UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ

Protection de l'enfance: quels sont les leviers utiles à développer?

RAPPEL DES FAITS De nombreux témoignages montrent un système de l'aide à l'enfance en grande difficulté. Quelles réponses aux besoins et quels moyens?

PROTÉGER NOS ENFANTS LES PLUS VULNÉRABLES



Francine Bajande

Marie Rose Moro
Professeure de
pédopsychiatrie, directrice
de la Maison de Solenn,
à Paris

Une société se mesure à l'aune de sa volonté à bien protéger les bébés, les enfants et les adolescents et cela, quels que soient leur couleur, leur lieu de vie, leurs histoires familiales... Dans cette période de développement, où l'on entrevoit le devenir mais pas encore tous les possibles, où se forge aussi la confiance dans le monde

et dans la vie, il importe que les parents, les professionnels et la société entière se fixent comme premier objectif collectif celui de protéger ses enfants.

Et cet impératif éthique et politique est encore plus vrai pour les plus vulnérables d'entre eux, ceux qui pour mille raisons familiales ou sociales sont placés à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Se substituer transitoirement ou de manière définitive à la famille en difficulté ou dans l'impossibilité d'assumer cette tâche est une mission qui a incombé d'abord à l'Église et aux associations caritatives, puis à l'État et depuis peu et par délégation aux départements qui en assument la plus large part. Les débats actuels autour de films, de reportages ou de témoignages mais aussi les budgets insuffisants alloués à cette mission, et les différences de moyens et de manières de faire entre les départements montrent que cette fonction ne fait plus l'objet d'une priorité pour l'État et d'un consensus pour tous les acteurs qui en assument la lourde tâche.

Régulièrement des scandales sont dénoncés pour telles ou telles catégories d'enfants et d'adolescents vulnérables : qui va s'occuper des mineurs non accompagnés qui arrivent sur notre sol ? Peut-on décemment laisser des adolescents sous la protection de l'ASE dans des hôtels parfois sordides, dans une solitude absolue et au risque qu'ils se désespèrent ? Comment organiser l'adoption des enfants qui peuvent l'être et des parents qui veulent adopter ?

Peut-on imaginer de faire un suivi de protection de l'enfance intensif à la maison, par exemple pour les bébés qui, comme cela, resteraient avec leurs parents qui seraient alors aidés pour s'occuper de leurs enfants ? Ou encore, et la liste est encore longue, comment bien protéger de très jeunes enfants qui rentrent avec leurs mères de zones de conflits, qui sont séparés d'elles à la descente d'avion au mépris de toutes les conventions

des droits de l'enfant ? Ou enfin, comment bien protéger des enfants qui ont besoin non seulement d'un placement, que ce soit dans une famille ou dans un foyer, mais de soins pédopsychiatriques importants auxquels la plupart de ces enfants n'accèdent pas ou pas suffisamment ?

Des propositions en découlent : la protection de l'enfance doit être égale sur l'ensemble du territoire et dotée de budgets de fonctionnement suffisants ; elle suppose que les professionnels qui l'assument, pluridisciplinaires, soient reconnus, valorisés, extrêmement bien formés et supervisés tout au long de leur carrière et qu'ils puissent travailler avec les autres acteurs, par exemple l'école et la pédopsychiatrie ; maintenir cette protection jusque 21 ans systématiquement, voire 25, véritable entrée dans l'âge adulte. Ainsi pourrions-nous protéger tous les enfants, et en particulier les plus vulnérables, seul antidote que je connaisse au désespoir, à l'errance et à la violence. Le lien social n'en sera que plus fort.

Auteure de *Bien-être et santé des jeunes*
(Odile Jacob, 2019).

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES RÊVES



Julien Billion

**Sociologue, chercheur associé
à la chaire management,
diversités et cohésion sociale
de l'université Paris-Dauphine**

Un nouveau secrétariat d'État a vu le jour et dispose comme mission de la protection de l'enfance. Celle-ci constitue un sujet majeur des politiques publiques de préventions sociales. Effectivement, en France, selon l'Insee, environ 30 % des jeunes sans domicile ont été accompagnés durant leur enfance par le dispositif de protection de l'enfance. Des solutions se doivent d'être trouvées, tentées, initiées.

Les jeunes sans domicile s'imaginent avoir une vie conventionnelle, appartenir à la société. Certains rêvent de recréer le lien familial. Ils espèrent se marier, devenir

parents, et/ou vivre avec leurs propres enfants. Ils cherchent, pour certains, à remplacer le lien de filiation original par le lien de procréation, dans une tentative d'éloignement des mauvais souvenirs liés à leur enfance, à leurs parents biologiques. D'autres ont des relations sociales fantasmées, espèrent retrouver leur famille alors qu'ils ne l'ont pas vue depuis des années, voire depuis leur naissance. Ils maintiennent un lien social virtuel, conservent à l'esprit une relation qui n'existe plus. Certains rêvent d'avoir un travail, ce qui pourrait leur permettre de gagner de l'argent et de satisfaire leurs besoins primaires, comme se nourrir, avoir un logement. Cependant, leurs rêves ne deviennent pas nécessairement réalité et, peut-être, ne s'accompliront jamais : la maladie empêche ce changement de situation.

Les jeunes sans domicile peuvent créer, recréer une connexion avec la société par le biais du lien social imaginaire, le rêve. Ils formulent, dans une certaine mesure, des projets constructifs. Les rêves constituent une étape vers la sortie de leur situation sans domicile, même s'ils ne peuvent pas nécessairement mettre en action les changements. Rêver s'avère vital pour échapper à ses propres souffrances quotidiennes et rendre possible d'atteindre des objectifs qui ne sont pas accessibles dans la réalité et/ou de vivre une autre vie. Le rêve peut correspondre à la première étape pour devenir ce que les personnes espèrent vouloir être.

La capacité à rêver des enfants de la protection de l'enfance, des jeunes sans domicile, devrait être développée : le rêve ne cause pas de nuisance, demeure gratuit et peut devenir réel. Le rêve devrait être utilisé comme outil, support pour encourager les personnes à dépasser, à vaincre leurs difficultés, à construire un projet amoureux, familial, professionnel, social, à changer leur situation douloureuse actuelle, à croire au futur. Il constitue une solution d'accompagnement des personnes en difficulté.

Auteur de l'ouvrage : *« Je ne dors pas à la maison ».*
Histoires de jeunes sans domicile à Paris et à New York
(Champ social, 2018).

LE SYSTÈME FONCTIONNE À L'ENVERS

**Christophe Saveret****Union fédérale de l'action sociale CGT**

Il est dramatique pour les enfants de relever que la politique sociale du gouvernement se définit au rythme de la diffusion de reportages chocs, tels que ceux diffusés par M6 : création d'un secrétariat d'État chargé de la protection de l'enfance en janvier 2019 ou mise en place de mesures de contrôle des lieux d'accueil et de protection des enfants aujourd'hui.

La stratégie nationale de la prévention et de la protection de l'enfance (SNPPE) est sortie du chapeau Macron-Taquet seulement le 14 octobre 2019. Le budget associé, tellement éloigné des besoins réels, démontre le peu d'intérêt et de reconnaissance que le gouvernement accorde aux publics accompagnés et aux différents acteurs de l'action sociale publique et privée.

Suite page 13**Suite de la page 12**

Depuis le début des années 2000, l'Ufas, instance nationale de l'action sociale et médico-sociale de la CGT, dénonce très régulièrement et de façon concrète et documentée les effets néfastes d'une logique libérale gestionnaire. Nous crions dans le désert, sans être écoutés, depuis vingt ans. Sans doute pouvons-nous améliorer notre communication mais cela interroge sur le fonctionnement démocratique de notre société.

Le problème fondamental est que le système fonctionne à l'envers. En effet, les budgets de l'État – soumis à des objectifs de rentabilité – déterminent les moyens pour répondre aux besoins des enfants, et non l'inverse. Et, alors que les besoins se sont multipliés depuis la crise financière de 2008, les moyens pour y faire face sont, au mieux, restés les mêmes qu'il y a vingt ans.

Pour pouvoir agir correctement, il y a un premier absolu : inverser la construction des budgets. Prendre en compte les constats et diagnostics remontés du terrain par les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance, afin d'élaborer des budgets qui ne nient pas la réalité sociale et apportent des réponses adaptées.

Trop de personnes sont laissées de côté sous prétexte d'austérité, de rigueur budgétaire. C'est littéralement invivable, pour les enfants, et insupportable pour les travailleurs sociaux.

Prenons l'exemple de la prévention spécialisée. Depuis 2013, elle a servi de variable d'ajustement budgétaire, provoquant des déconventionnements, des suppressions de moyens financiers et humains dans la moitié des départements en France. Elle s'est retrouvée dans des logiques d'appel d'offres, de mise en concurrence, générant un jeu d'unions, de fusions et d'absorptions, le tout savamment orchestré pour réduire les budgets alloués, qu'ils soient d'État, des collectivités territoriales ou d'associations. Et ce, au mépris des besoins des enfants

des quartiers populaires. Pire, elle subit de fortes pressions politiques, voire des injonctions pour détourner ses missions de protection de l'enfance à des fins sécuritaires, de contrôle social et de tranquillité publique. L'Ufas CGT n'aura de cesse de porter pour les enfants de la protection de l'enfance cette revendication essentielle : se baser sur les besoins des enfants et de leurs familles pour définir des budgets qui permettent de

proposer des réponses adaptées. Les enfants, d'autant plus ceux qui ont besoin d'être protégés, ne doivent pas être une variable d'ajustement.

C'est aussi un projet de société où la solidarité et la fraternité ne sont pas des coquilles vides. Nous n'accepterons jamais que l'action sociale publique et privée, dont la protection de l'enfance, ne serve qu'à mettre un sparadrap sur les dérives destructrices d'un capitalisme thatcherien, actuellement en cours.

**POUR SUIVRE LE DÉBAT SUR
L'HUMANITÉ.FR**

**LA CHAÎNE
M6 A DIFFUSÉ
LE 19 JANVIER DERNIER,
UN DOCUMENTAIRE
DESCRIVANT EN
CAMÉRA CACHÉE
DES PRATIQUES
DÉFAILLANTES
DANS LES FOYERS
ÉDUCATIFS.**



Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

Marta Nascimben/REA